



## COMMUNE DE SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

Département de la Mayenne - Arrondissement de Laval

Mairie – 36, rue Maurice Courcelle  
53240 SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE  
Tél. 02-43-01-11-15

E-mail : [mairie@stjeansurmayenne.com](mailto:mairie@stjeansurmayenne.com)

ARRETE N° P2026-17  
Portant délégation de fonction à  
**Monsieur Alexandre CHASSERIO**, Conseiller municipal délégué

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-18,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire et des adjoints,

Considérant que pour la bonne marche des affaires communales, il convient de déléguer une partie des délégations du maire à Monsieur Alexandre CHASSERIO, qu'il exercera auprès de Madame Anne BOULAIN, adjointe au maire.

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : il est donné à Monsieur Alexandre CHASSERIO, conseiller délégué, délégation de fonction sous ma surveillance et ma responsabilité pour :

- Du numérique, des réseaux sociaux
- Du matériel informatique

**Article 2** : Le conseiller municipal délégué assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence.

**Article 3** : la secrétaire générale de mairie est chargée de l'application du présent arrêté et de publier dans les formes habituelles. Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés de la mairie, transmis à Madame la Préfète de la Mayenne et notifié à l'intéressé.

Notifié le 30/03/2026  
Alexandre CHASSERIO

Fait à ST JEAN SUR MAYENNE,  
En date du : 30/03/2026  
Le Maire,



Olivier BARRÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302290-20260330-P2026-17-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2026